

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0043181

125726

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 3103

Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HAMDOUN MHAMMED

Date de naissance : 4/4/1956

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 0664684943 Total des frais engagés : 369,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : H. HAKANI

Dr. Karim MZOUGUI  
Médecine Générale  
Lot. Zahra 1, Imm 7, 1er étage  
Hed Soualem - Tél: 05 22 96 26 26

Date de consultation : 21 JUIL. 2022

Nom et prénom du malade : HAMDOUN MHAMMED

Lien de parenté : AC  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : S2 Grippe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Hed Soualem

Signature de l'adhérent(e) : Hamoud

Le : 21/07/22

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
juil. 2022	CS	1	150	Dr. Rami El Laabi Médical Général Lot Zahra 1, N° 7 RDG - Had Soualem - Tel: 0522 96 27 66

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA Centre Rakhae El Omnae Had Soualem Tél: 0522 96 27 66	21/07/22	219,70

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE HAD SOUALEM d'Analyses Médicales Dr. Sara EL LAABI Médecin biologiste Lot: Ezahra 1, N° 7 RDG - Had Soualem Tél: 0522 96 26 66 - Fax: 0522 96 27 66	21/07/22	90,00 DH	

## AUXILIAIRES MEDICAUX

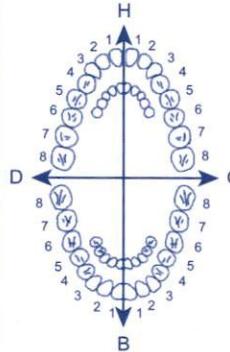
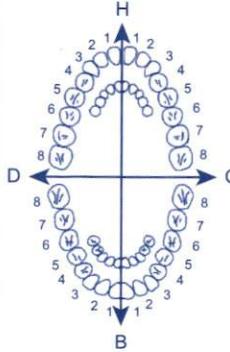
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr Karim Mzougui**  
**Médecine Générale**  
Lot. Zahra 1, Imm 7  
1<sup>er</sup> étage Had soualem



الدكتور كريم مزوجي  
الطب العام  
نجزة الزهراء 1

رقم 7، الطبق الأول حد السوالم

**Ordonnance**

**Had Soualem, le :**

21 JUIL. 2022

Mr HAMDOUN M'HAMED:

1. Lowrac Sing cp: 1cp/1i → 3 mois
2. CAPLOR 75ug cp: 1/cpt. → 3 mois
3. Felodex Sachet SS:
- 6390 1 S 3x1i → 5
4. ~~X Macrolax 500 ug cp:~~
5. ~~X Doliprane 1000 ug cp:~~ 1
6. ~~X LANZEN 30 ug Gélule:~~ 1
7. ~~X XYL CET Sing cp:~~ 1 le



Dr. Karim MZOUGUI  
Médecine Générale  
Lot. Zahra, Imm 7, 1<sup>er</sup> étage  
Had Soualem

2187



Tél. :

05 22 96 26 26



Dr. Karim MZOUGUI  
Médecine Générale  
Lot. Zahra 1 - Imr 7, 1er Etage  
Tel: 05 22.96.26.26

21/07/2022

## Demande d'analyses

Mr HAMDOUN MHAMMED

Hémogramme

NFS

Bilan de la fonction rénale

UREE / CREATININE

Bilan glycémique

Glycémie à jeûn

Dr. Karim MZOUGUI  
Médecine Générale  
Lot. Zahra 1 - Imr 7, 1er Etage  
Tel: 05 22.96.26.26

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES HAD SOUALEM

Lotissement Ezzahra lot N°7 RDC, Had Soualem

Tél : 05.22.96.26.60 - Fax : 05.22.96.27.66

FACTURE N° : 000001265



INPE :

063064174

HAD SOUALEM le 21-07-2022

M. HAMDOUNE Mohamed  
2207210030

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
0118	Glycémie	B30
0111	Créatinine	B30
0135	Urée	B30

Total des B : 90

TOTAL DOSSIER : 90.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre-vingt-dix dirhams .

LABORATOIRE HAD SOUALEM  
d'Analyses Médicales  
Dr. Sara EL LAABI  
Médecin biologiste  
lot Ezzahra 1, N° 7 RDC - Had Soualem  
0522 96 26 60 - Fax : 0522 96 27 66

Patente : 55752406

IF : 20720628

CNSS : 4818194

ICE : 001859954000082



# مختبر حد السوالم للتحليلات الطبية

## LABORATOIRE HAD SOUALEM D'ANALYSES MÉDICALES

Dr Sara ELLAABI  
Médecin biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca  
Ancien médecin interne du CHU IBN ROCHD de Casablanca

BIOCHIMIE • HEMATO-CYTOLOGIE • IMMUNOLOGIE • SEROLOGIE • HORMONOLOGIE • BACTERIOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • VIROLOGIE • BILAN DE LA REPRODUCTION

Date du prélèvement : 21-07-2022 à 09:35

Edition : 21-07-2022

Code patient : 2207210030



M. HAMDOUNE Mohamed

Né(e) le : 01-01-1956 (66 ans)

Dossier N° : 2207210030

Prescripteur :

### BIOCHIMIE SANGUINE

#### Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique au glucose oxydase)

Résultat contrôlé.

1.42 g/L

7.88 mmol/L

(0.70-1.10)

(3.89-6.11)

Taux normal : 0.70 à 1.10 g/l

Taux normal chez la femme enceinte : 0.70 à 0.92 g/l

Diminution de la tolérance au glucose : de 1.10 à 1.26 g/l

Sujet diabétique : > 1.26 ( sur deux prélèvements distincts)

#### Urée

(Technique enzymatique à l'uréase UV)

0.18 g/L

3.00 mmol/L

(0.17-0.50)

(2.83-8.33)

#### Créatinine

(Technique Enzymatique-Cinétique)

8.89 mg/L

78.7 µmol/L

(7.00-13.00)

(62.0-115.1)

Validé par : DR ELLAABI SARA

LABORATOIRE HAD SOUALEM  
d'Analyses Médicales  
Dr. Sara ELLAABI  
Médecin biologiste  
Lot. Ezzahra 1, N° 7 RDC - Had Soualem  
Tél.: 0522 96 26 60 - Fax : 0522 96 27 66